

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/07/2026

N/Réf. : BXL23052_JUIL2026_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. :
NOVA : 04/PU/2026560

BRUXELLES. Rue Haute 9
(= ZP d'une maison traditionnelle classée sise rue Haute n°4)
PERMIS D'URBANISME : transformer l'immeuble avec maintien du rez-de-chaussée commercial, aménager 4 logements aux étages (2 app. 1 ch. et 2 studios) et remplacer la devanture commerciale (mise en conformité)
Demande de la Ville du 22/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be